

Extrait du Registre des délibérations du conseil communautaire de la communauté de communes de la vallée de la Sauer

Nombre de membres : 48

Séance du 04 DECEMBRE 2006
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 40

Tous les délégués, sauf

M. ATZENHOFFER, M. KLIPFEL, M. PREVOT, M. LIEHN, (excusés), M. HAAS, qui
étaient représentés respectivement par M. RAUSCHER, Mme WINCKEL, M. FEIG,
Mme ALIBERTI, M. VOGEL.

M. STEINER, Mme HITTLER, MM. BABILON, GOERICH-MULLER, (excusés) ;
MM. E. HELMER, HERRLE, MOYEMONT, TREIBER.

DEL. N° 098/2006conseil

OBJET : SITE DU FLECKENSTEIN

PRESENTATION DU PROJET DE CABANES DANS LES ARBRES AU FLECKENSTEIN

-  *VU les compétences de la communauté de communes de la vallée de la Sauer, et notamment celles relatives au tourisme,*
-  *VU la délibération n° 065/2004 du 13 septembre 2004 par laquelle le conseil communautaire se prononce favorablement pour la réalisation, à l'initiative de l'A. D. E. A. N., d'une étude de positionnement portant sur des sites susceptibles d'accueillir des projets structurants et concernant les sites de la vallée de la Sauer :*
 - Woerth : château et ancienne auberge de jeunesse*
 - Lembach : camping du Fleckenstein et site du Fleckenstein (château et P'tit Fleck)*
 - Wingen : site naturel à proximité du village*
 - Morsbronn-les-Bains : site de la Z. A. C. « Cybéliades »*
-  *CONSIDERANT le site du Fleckenstein,*
-  *CONSIDERANT l'opération d'implantation de cabanes d'observation et d'hébergement dans les arbres, complémentaire au P'tit Fleck et au parcours « Château des Enigmes » sur le site culturel et pédagogique du Fleckenstein,*
-  *CONSIDERANT le coût de l'opération évalué à environ 200 000 € HT comprenant l'acquisition et l'installation des cabanes et des travaux d'aménagement, de balisage et de desserte,*
-  *VU le budget « centre d'animation et de découverte transfrontalier du Fleckenstein »,*
-  *VU l'avis du bureau en date du 27 novembre 2006,*
-  *ENTENDU l'exposé de M. Schlosser, vice-président chargé du dossier,*

le conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 33 voix pour et 7 voix contre :

- **dit que la communauté de communes de la vallée de la Sauer assurera la maîtrise d'ouvrage de l'opération d'implantation de cabanes d'observation et d'hébergement dans les arbres sur le site culturel et pédagogique du Fleckenstein, pour un coût d'objectif prévisionnel de l'ordre de 200 000 € HT ;**

.../...

- **demande au président de poursuivre les études, les démarches et les réflexions en collaboration avec l'ADEAN (association pour le développement de l'Alsace du Nord) en vue de la définition précise dudit projet et l'autorise à signer tous documents y relatifs ;**
- **décide de soumettre le projet aux différents partenaires financiers en vue de l'obtention des aides contributives à sa réalisation.**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Pour copie conforme

DURRENBACH, le 20 décembre 2006

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL